



Banque Conseil
en Gestion
de Patrimoine

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2020
(Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020)

SOMMAIRE :

Page 3 : Comptes consolidés semestriels condensés

Page 32 : Rapport semestriel d'activité

Page 37 : Attestation des responsables

Page 38 : Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Situation intermédiaire au 30 juin 2020

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31.12.2019	30.06.2020
Caisse, banques centrales		792	1 101
Actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	7.1	90 326	67 049
Actifs financiers évalués au coût amorti	7.1	15 000	15 000
Prêts et créances sur les établissements de crédit	7.2	79 081	114 328
À vue		79 081	114 328
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	7.3	2 699	7 913
Actifs d'impôts courants		3 036	9 728
Actifs d'impôts différés	9.4	5 370	5 616
Autres actifs et créances diverses	7.4	46 426	40 831
Participations entreprises mises en équivalence	7.5	0	0
Immeubles de placement	7.6.2	2 815	2 776
Immobilisations corporelles	7.6.2	35 889	35 957
Immobilisations incorporelles	7.6.1	25 778	24 693
TOTAL ACTIF		307 212	324 992

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Situation intermédiaire au 30 juin 2020

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31.12.2019	30.06.2020
Dettes financières	8.2	12 064	12 273
Dettes envers la clientèle	8.3	42 218	66 301
Comptes d'épargne à régime spécial (à vue)		17 051	24 073
Autres dettes (à vue)		22 924	39 620
Autres dettes (à terme)		2 244	2 608
Passifs d'impôts courants		0	0
Autres passifs et dettes diverses	8.4	63 436	58 522
Provisions	8.5	22 647	22 326
TOTAL DES DETTES		140 365	159 422
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société mère du Groupe		166 847	165 570
Capital souscrit & primes liées		41 972	42 272
Réserves consolidées		115 241	136 470
Acompte sur dividende		(11 301)	(11 301)
Résultat de l'exercice		20 935	(1 871)
Participations ne donnant pas le contrôle		0	0
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		166 847	165 570
TOTAL PASSIF		307 212	324 992

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ
Situation intermédiaire au 30 juin 2020

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	30.06.2019	30.06.2020
Intérêts et produits assimilés		107	179
Dont produits d'intérêt calculés selon la méthode du TIE		10	
Intérêts et charges assimilés		(97)	(117)
Produits des commissions	9.1	121 070	105 497
FCP		30 437	26 730
Assurance		59 209	56 809
Immobilier		22 395	13 066
Entreprise		9 029	8 892
Charges des commissions	9.1	(22 268)	(20 576)
Gains et pertes nets sur instruments financiers évalués à la juste valeur par résultat		499	(2 840)
Produits des autres activités		489	200
Charges des autres activités		(253)	(246)
PRODUIT NET BANCAIRE		99 547	82 097
Charges générales d'exploitation		(79 780)	(80 049)
Dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles		(3 776)	(3 790)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		15 991	(1 742)
Coût du risque		(15)	29
Gains et pertes liés aux transactions	9.2	(480)	(480)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		15 496	(2 193)
Q.P. Résultat net des sociétés mises en équivalence		0	0
Gains ou pertes nets sur autres actifs		0	0
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		15 496	(2 193)
Impôt sur les bénéfices	9.4	(5 082)	322
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		10 414	(1 871)
Résultat net - part attribuable aux propriétaires de la Société mère du Groupe		10 414	(1 871)
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		0	0
RÉSULTAT PAR ACTION (EN EUROS)	9.3	0,80	(0,12)
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN EUROS)	9.3	0,80	(0,12)

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

Situation intermédiaire au 30 juin 2020

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2019	30.06.2020
RESULTAT NET	10 414	(1 871)
Part de la juste valeur, constatée antérieurement, sur les actifs financiers détenus à des fins autres que de négociation obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat, et transférée en résultat	0	0
Charge/gain d'impôt sur le résultat et comptabilisé directement en capitaux propres	0	0
Variation nette des écarts actuariels relatifs aux engagements de départs à la retraite	(2 700)	320
Gain/perte liés à l'actualisation de la quote part dans les capitaux propres d'une entreprise mise en équivalence	0	0
Autres	2	
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	(2 698)	320
RESULTAT NET ET GAINS / PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	7 716	(1 551)
<i>Part attribuable aux propriétaires de la société mère du groupe</i>	<i>7 716</i>	<i>(1 551)</i>
<i>Part des participations ne donnant pas le contrôle</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Situation intermédiaire au 30 juin 2020

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital et réserves liées	Réserves consolidées *	Gains / pertes latents ou différés	Résultat net		Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
				Capitaux propres			
				attribuables aux propriétaires de la Société mère du groupe			
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2018	41 281	34 719	0	104 130	180 130	0	180 130
Impact de l'application de la norme IFRS 16 au 01/01/2019	0	(209)	0	0	(209)		(209)
Affectation du résultat 2018		104 130		(104 130)	0		0
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	(424)				(424)		(424)
Solde du dividende au titre de 2018		(20 210)			(20 210)		(20 210)
Actions propres détenues	1 115	(53)			1 062		1 062
Acompte sur dividende 2019		(11 301)			(11 301)		(11 301)
Variation nette de l'exercice des gains/pertes actuariels sur les indemnités de départ à la retraite		(3 136)			(3 136)		(3 136)
Autres	0	0	0	0	0	-	0
Résultat de l'exercice 2019				20 935	20 935		20 935
CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2019	41 972	103 940	0	20 935	166 847	0	166 847
Résultat 2019 en attente d'affectation (1)		20 935		(20 935)	0		0
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	(800)				(800)		(800)
Actions propres détenues	1 100	(26)			1 074		1 074
Variation nette de l'exercice des gains/pertes actuariels sur les indemnités de départ à la retraite		320			320		320
Autres	0	0	0	0	0	-	0
Résultat du 1er semestre 2020				(1 871)	(1 871)		(1 871)
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2020	42 272	125 169	0	(1 871)	165 570	0	165 570

* Réserves consolidées diminuées des acomptes sur dividendes versés.

(1) A la clôture du 30 juin 2020, le résultat de l'exercice 2019 n'est pas encore approuvé par l'Assemblée Générale, cette dernière ayant lieu le 9 juillet 2020.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DES COMPTES CONSOLIDÉS

Situation intermédiaire au 30 juin 2020

(en milliers d'euros)

	Notes	30.06.2019	30.06.2020
RESULTAT CONSOLIDÉ AVANT IMPÔTS		15 496	(2 193)
+/- Dotations nettes aux amortissements et dépréciations sur immobilisations corporelles et incorporelles	7.6	4 293	4 310
+/- Dotations nettes aux provisions	8.5	(693)	76
+/- Q.P de résultat liée aux entreprises mises en équivalence		0	0
+/- Charges (produits) nets des activités d'investissement liés aux immobilisations		0	0
+/- Charges (produits) nets des activités d'investissement liés aux actifs financiers	7.1.1.1	76	1 944
+/- Autres mouvements	11.1	(121)	1 180
= Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements		3 555	7 510
+/- Flux liés à l'activité crédit avec la clientèle		(673)	(4 850)
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	11.1	(746)	17 707
- Impôts	11.1	(5 276)	0
= Diminution / (augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles		(6 695)	12 857
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	(A)	12 356	18 174
+/- Flux liés aux actifs financiers	11.2	39 833	20 438
+/- Flux liés aux immeubles de placement		0	0
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	7.6	(20 756)	(1 504)
+/- Flux liés aux titres de participation	11.2	0	0
+/- Autres flux liés aux opérations d'investissement	11.2	0	0
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(B)	19 077	18 934
Dividendes versés aux actionnaires	11.3	(20 210)	0
Achats et ventes d'actions propres	8.6	0	(10)
+/- flux liés à IFRS 16		14 363	(1 542)
TOTAL FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(C)	(5 847)	(1 552)
AUGMENTATION / DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		25 586	35 556
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture :		47 130	79 873
Caisse, banques centrales (actif et passif)		796	792
Autres comptes (actif et passif)		46 334	79 081
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture :		72 716	115 429
Caisse, banques centrales (actif et passif)		794	1 101
Autres comptes (actif et passif)		71 922	114 328
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE		25 586	35 556

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 30 juillet 2020.

1. PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés au 30 juin 2020 sont identiques à ceux utilisés par le Groupe UFF pour la préparation des comptes consolidés au 31 décembre 2019, tels qu'exposés dans ces mêmes états financiers. Ils sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2020 et disponibles sur le site https://ec.europa.eu/info/business-economy-euro/company-reporting-and-auditing/company-reporting_fr.

Les comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2020 ont été préparés en conformité avec IAS 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant de comptes résumés, ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels selon le référentiel IFRS et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe UFF pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Il n'a pas été appliqué de nouvelles normes, amendements de normes ou interprétations de normes existantes dont la date d'application est postérieure au 1^{er} janvier 2020 et qui auraient une incidence sur les comptes du Groupe UFF.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de l'UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE S.A. et de ses filiales au 30 juin 2020. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

Dans les présentes notes, l'expression « le Groupe UFF » fait référence à l'ensemble que forment l'UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE S.A. (sigle UFFB) et ses filiales intégrées globalement (I.G.) ou par mise en équivalence (M.E.E.).

2. INFORMATIONS SUR LE GROUPE

2.1. Faits marquants

- L'activité du Groupe UFF a été marquée au cours du 1^{er} semestre 2020 par la pandémie de Covid-19 et ses répercussions économiques et financière, avec la mise en œuvre de confinement de la population et l'impossibilité des rendez-vous physiques en clientèle durant dix semaines pour le réseau commercial du Groupe UFF justifiant le recours aux mesures de chômage partiel prises entre la mi-avril et la mi-juin.

Les impacts principaux sont :

- sur le produit net bancaire qui baisse de 18% à 82,1 M€ (vs 99,5 M€ au 30 juin 2019) avec une contraction des commissions de placement qui baissent de 27% à 31 M€ (vs 42,6 M€ au 30 juin 2019) notamment liées une forte baisse en Immobilier Direct du fait de l'impossibilité des signatures d'actes notariés pendant une partie du 1^{er} semestre 2020,
- sur la valeur du portefeuille propre d'OPC obligataires (composé de titres « Investment Grade ») comptablement évalué à la juste valeur par résultat avec des pertes nettes d'intérêts de 2,7 M€ (dont 0,3 M€ de moins-values latentes) au 1^{er} semestre 2020,
- sur les frais de personnel avec des gains du fait de la mise en chômage partiel pour une partie du personnel (1,4 M€) auxquels il convient de déduire le surcoût lié à la décision du Groupe UFF de maintien des salaires nets.

- Afin de permettre au Groupe UFF de conserver sa position de leader et d'accélérer sa croissance, la Direction Générale du Groupe UFF a lancé, fin 2018, son plan stratégique intitulé « Moderniser et Croître ». Parmi les grands enjeux identifiés figurent la croissance de la base client et la taille du réseau commercial. Pour y faire face, le Groupe UFF a identifié la nécessité de moderniser le contrat de travail des collaborateurs du réseau afin de le rendre plus attractif et d'attirer de nouveaux talents tout en fidélisant les collaborateurs en place. Ce nouveau contrat de travail est mis en place depuis le 1^{er} janvier 2020.

2.2. Recours à des estimations

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction, notamment lors de l'évaluation des dépréciations d'actifs et des provisions. Ceci suppose de la part de la Direction l'exercice d'un jugement et l'utilisation des informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers. Les réalisations définitives des opérations pour lesquelles la Direction a eu recours à des estimations peuvent s'avérer différentes des estimations. Les estimations d'un montant important sont précisées dans l'annexe.

2.3. Saisonnalité de l'activité

L'activité du Groupe n'est pas sujette à une saisonnalité particulière du fait des marchés sur lesquels intervient le Groupe.

3. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Le format des états de synthèse (état de situation financière, compte de résultat, état du résultat global, tableau des variations des capitaux propres, tableau de flux de trésorerie) est conforme à la recommandation de l'Autorité des Normes Comptable (ANC) N° 2017-02 du 2 juin 2017 relative au format des comptes consolidés du secteur bancaire selon les normes internationales.

3.1. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Pour les besoins du tableau de flux de trésorerie des comptes consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les comptes de caisse, banques centrales et les comptes bancaires ouverts auprès d'établissements de crédit.

3.2. Résultat par action

Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, à l'exception des actions propres détenues.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat par action des effets de la conversion en actions ordinaires de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

4. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

4.1. Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'UFFB et de ses filiales au 30 juin 2020. Tous les soldes ou transactions intra-groupe, ainsi que les produits et charges provenant de transactions internes concernant les filiales consolidées selon la méthode de l'intégration globale, sont éliminés en totalité.

Le périmètre de consolidation du 30 juin 2020 n'a pas évolué par rapport à celui du 31 décembre 2019.

Toutes les filiales détenues exclusivement (100%) par l'UFFB sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

	Formes juridiques	Pourcentages de contrôle	Pourcentages d'intérêt			Méthodes d'intégration
			Direct	Indirect	Total	
UFIFRANCE PATRIMOINE	S.A.S	100,00	100,00		100,00	I.G.
UFIFRANCE GESTION	S.A.S	100,00	100,00		100,00	I.G.
C.G.P. ENTREPRENEURS	S.A.S	100,00	100,00		100,00	I.G.
MYRIA ASSET MANAGEMENT	S.A.S	100,00	100,00		100,00	I.G.

- UNION FINANCIERE DE FRANCE BANQUE (siège social : 32 avenue d'Iéna – 75016 Paris) est la société holding.
- UFIFRANCE PATRIMOINE (siège social : 32 avenue d'Iéna – 75016 Paris) est la société commerciale du Groupe. Elle assure la diffusion des produits et le suivi de la clientèle par l'intermédiaire du réseau de conseillers qui lui est rattaché.
- UFIFRANCE GESTION (siège social : 32 avenue d'Iéna – 75016 Paris) est le courtier d'assurances et l'agent immobilier du Groupe.
- C.G.P. ENTREPRENEURS (siège social : 32 avenue d'Iéna – 75016 Paris) est la société en charge des partenariats avec les Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants.
- MYRIA ASSET MANAGEMENT (siège social : 32 avenue d'Iéna – 75016 Paris) est la société de gestion d'OPC créée le 4 juillet 2014 et agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 14 octobre 2014.

4.2. Entité consolidante

Les comptes consolidés du Groupe UFF sont intégrés globalement dans les comptes consolidés du Groupe AVIVA FRANCE, dont la société AVIVA VIE détient 74,99% du capital de l'UFFB au 30 juin 2020. Le § 10. « Informations relatives aux parties liées » présente les éléments concernant les opérations du Groupe UFF avec celui d'AVIVA FRANCE.

4.3. Information sectorielle

Le Groupe UFF est dédié au conseil en création et gestion de patrimoine. Son activité est caractérisée par la commercialisation et la sélection en architecture ouverte de produits de gestion de patrimoine diversifiés.

Depuis la fin d'année 2017, le Groupe UFF a complété son offre en proposant à ses clients des crédits immobiliers et des dépôts à terme. Au 30 juin 2020, ces deux activités représentent respectivement 18,7 M€ de crédits accordés (dont 7,9 M€ débloqués au 30 juin 2020) et 2,6 M€ de dépôts à terme reçus.

Les crédits accordés par le Groupe UFF qui ont fait l'objet de déblocage de fonds apparaissent dans une nouvelle rubrique « *Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti* ». Il est prévu que le modèle d'affaires de cette activité sera de procéder à des cessions de créances à un Fond Commun de Titrisation dès lors que le crédit sera entré en phase d'amortissement et le volume des crédits significatif. L'évaluation des crédits au moment de leur entrée au bilan se fera sur la base du coût amorti.

Dans ce contexte et au regard de la gestion du Groupe UFF, un seul secteur d'activité est considéré. De même, compte tenu de la clientèle, exclusivement française, un seul secteur géographique est considéré.

5. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

5.1. Reconnaissance des produits et charges des commissions

Les produits et charges de commissions sont comptabilisés conformément à la norme IFRS 15 « Reconnaissance du chiffre d'affaires ». Selon cette norme, la comptabilisation du produit des activités ordinaires doit refléter le transfert des biens et des services aux clients pour un montant correspondant à la contrepartie que l'entité s'attend à recevoir en échange de ces biens et services.

Comme précisé à la note 9.1, le Groupe UFF distingue les commissions de placement des commissions d'encours, selon les types de produits : valeurs mobilières, assurance-vie, immobilier et épargne entreprise.

Les commissions de diffusion sont comptabilisées en produits à l'issue du délai de réflexion légal accordé aux clients ou lors de l'acceptation des contrats par la compagnie d'assurances et, pour l'immobilier lors de la signature de l'acte d'acquisition devant notaire. Les commissions de prélèvement sont comptabilisées en produits lors de l'investissement.

Les commissions sur encours sont comptabilisées en produits mensuellement, trimestriellement ou annuellement selon leur nature.

Les commissions constatées en charges correspondent à des frais divers liés aux opérations avec la clientèle.

Les commissions versées au réseau commercial, classées en «charges générales d'exploitation», sont comptabilisées en charges concomitamment aux produits qui les génèrent.

5.2. Actifs financiers

5.2.1. Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Ces instruments sont initialement évalués à leur juste valeur y compris les coûts d'acquisition liés à l'investissement, conformément à la norme IFRS 9 sur le classement et l'évaluation des instruments financiers.

Cette catégorie comprend :

- les actifs financiers que le Groupe UFF a choisi de comptabiliser à l'origine à la juste valeur par résultat,
- les actifs financiers détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire acquis ou émis dès l'origine avec l'intention de les revendre à brève échéance.

Les instruments de type Organismes de Placements Collectifs (O.P.C.) et Certificats de dépôts sont présumés entrer dans cette catégorie.

La juste valeur des instruments négociés activement sur des marchés financiers organisés est déterminée par référence aux prix de marché publiés à la clôture. Dans le cas contraire, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation ou par référence à des transactions de marché.

5.2.2. Actifs financiers évalués au coût amorti

Cette catégorie inclut les actifs financiers autres que ceux énoncés au § 5.2.1. Ils sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et ils peuvent faire l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation. Pour entrer dans cette catégorie, deux critères sont à respecter :

- le modèle de gestion vise à détenir ces actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels. Ce modèle n'est pas remis en cause si des cessions interviennent dans les cas de figure suivants :

- les cessions résultent de l'augmentation du risque de crédit,
- les cessions interviennent peu avant l'échéance et à un prix reflétant les flux de trésorerie contractuels restant dûs,
- les autres cessions doivent être peu fréquentes.

- le caractère « Solely Payment of Principle and Interest » (SPPI) des titres. Les termes contractuels de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie correspondant uniquement à des remboursements du principal et à des intérêts calculés sur le capital restant dû.

5.2.3. Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti

Il s'agit des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas traités sur un marché actif. Les crédits immobiliers accordés par le Groupe UFF sont classés dans cette catégorie. Ces crédits sont détenus en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et représentent uniquement des remboursements de principal et des intérêts sur le principal.

Ils sont enregistrés au coût amorti et devront faire systématiquement l'objet d'une dépréciation ou d'une provision pour perte de crédit attendue. Ces crédits sont répartis en trois catégories en fonction de la dégradation progressive du risque de crédit observée depuis leur comptabilisation initiale et une dépréciation devra être enregistrée sur les encours de chacune de ces catégories selon les modalités décrites dans le § 5.2.5.

5.2.4. Prêts et créances sur les établissements de crédit

Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti. Les intérêts courus sur les créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et les créances sont décomptabilisés ou dépréciés.

5.2.5. Dépréciations des actifs financiers

Conformément à la norme IFRS 9, les crédits immobiliers et créances commerciales émises font respectivement l'objet d'une dépréciation fondée sur le modèle des pertes de crédit attendues.

S'appliquant aux instruments de dettes non réévalués à la juste valeur par résultat sous IFRS 9, ce modèle de dépréciation repose sur l'évolution du risque de crédit observé de l'actif financier depuis sa comptabilisation initiale. Il s'appuie sur une approche en 3 phases (« bucket »).

Ainsi, une provision est comptabilisée à hauteur des pertes attendues à un an dès la comptabilisation initiale de l'actif financier au bilan et tant que celui-ci ne présente pas de dégradation significative de son risque de crédit. Ces actifs relèvent du « Bucket 1 » et le Groupe UFF calcule le montant de cette provision sur une base collective.

Conformément au plan de développement du Groupe UFF, les crédits immobiliers ont un encours moyen de 200 000 euros, sont remboursables sur 20/25 ans à taux fixe et sont accordés à une clientèle de particuliers dans le cadre d'investissement locatif.

Les créances commerciales sont essentiellement émises à des promoteurs immobiliers français normalement réparties.

Une dégradation significative du risque de crédit d'un actif financier est constatée dans le cas d'un retard de paiement de plus de 30 jours à la date d'arrêté (« Bucket 2 »). Une dépréciation est alors calculée sur base individuelle et à hauteur des pertes attendues sur la durée de vie résiduelle de l'instrument.

Enfin, pour tout actif financier faisant l'objet d'un risque de défaut avéré et au plus tard après un retard de paiement de plus de 90 jours à la date d'arrêté, une dépréciation, sur base individuelle, est enregistrée (« Bucket 3 ») à hauteur des pertes attendues sur la durée de vie résiduelle de l'instrument et son montant est ajusté le cas échéant pour tenir compte d'une dégradation supplémentaire du risque.

Le classement des encours de crédits s'effectue ainsi principalement selon le nombre d'impayés de retard. Le Groupe UFF se réserve néanmoins la possibilité de déclasser une créance, ceci en l'absence d'impayés mais sur la base d'informations lui indiquant que la qualité de crédit de l'emprunteur s'est dégradée depuis la comptabilisation initiale de la créance.

5.3. Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », la valeur brute des immobilisations incorporelles correspond à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et le cas échéant, des pertes de valeurs constatées.

Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie finie sont amorties sur la durée d'utilité économique et sont soumises à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe une indication que l'immobilisation s'est dépréciée.

5.3.1. Immobilisations en-cours

Sous réserve du respect de six critères cumulatifs (faisabilité technique, intention d'achever, capacité à utiliser, avantage économique futur probable, disponibilité des ressources et capacité à évaluer les dépenses attribuables à l'immobilisation de manière fiable dont le coût global à terminaison est supérieur à 1 M€), les dépenses de conception détaillée, de réalisation et de maintenance évolutive d'un développement informatique sont comptabilisées en immobilisations incorporelles dans une catégorie « Immobilisation En-cours ».

Lesdites dépenses sont amorties à partir du déploiement des développements informatiques dans le système de production et à partir de l'ouverture à l'ensemble des utilisateurs, ce qui correspond à la date de début de consommation des avantages économiques qui sont attachés à l'actif. Les frais de développement sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée de l'actif. Si cette durée ne peut être déterminée de façon fiable, ils sont amortis en linéaire sur une durée maximale de 5 ans.

5.3.2. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles du Groupe UFF se composent de logiciels et d'un portefeuille clients acquis.

Les logiciels acquis ou ceux immobilisés à leurs coûts de développement interne, sont amortis suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie estimée (de 1 à 5 ans) et à partir de leur date de mise en service.

Le portefeuille clients, acquis le 1er janvier 2014, est amorti linéairement sur une durée de 15 ans. S'agissant d'une immobilisation incorporelle, elle fait l'objet d'un « impairment test » annuel et une dépréciation sera constatée si la valeur d'utilité de ce portefeuille est inférieure à sa valeur comptable après amortissement. Les critères considérés sont les suivants : rythme d'attrition du portefeuille, évolution du nombre de contrats, rentabilité des contrats. Dans le cas de la constatation d'une dépréciation, celle-ci serait reprise l'année ou la valeur d'utilité du portefeuille redeviendrait supérieure à la valeur comptable du portefeuille après amortissement.

5.4. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », ces actifs sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont calculés, selon l'approche dite par composants, sur la durée d'utilité de l'actif et selon le mode correspondant au rythme estimé de consommation des avantages économiques futurs.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont revues pour dépréciation lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée.

Les durées et modes d'amortissement des immobilisations corporelles du Groupe UFF se présentent comme suit :

Composants	Actifs Immobiliers		Actifs Mobiliers	
	Immeuble haussmannien (av. d'Iéna Paris XVI)	Immeuble non haussmannien (Boulogne Billancourt)	Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans linéaire
Gros œuvre	80 ans	60 ans	Matériel Informatique	5 ans dégressif
Clos & couvert	30 ans	25 ans		
Installations Générales Techniques	20 ans	20 ans		
Aménagements	15 ans	15 ans		
	Mode linéaire			

5.5. Immeubles de placement

La partie de l'immeuble de Boulogne-Billancourt détenue à des fins de placement est classée dans ce poste.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 40 « Immeubles de placement », ces actifs sont enregistrés initialement au coût d'acquisition, y compris les coûts de transaction. Comme l'y autorise la norme IAS 40, le Groupe UFF a choisi l'option d'évaluer son immeuble de placement selon les dispositions de la norme IAS 16 sur les immobilisations corporelles (cf § 5.4.).

5.6. Dépréciations des immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 36 « dépréciations d'actifs », le Groupe UFF apprécie à chaque date de clôture s'il existe un indice qu'un actif ait perdu de la valeur. Si la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de sa valeur et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable. S'agissant des immeubles de placement détenus par le Groupe, leur valeur recouvrable est déterminée à partir d'expertises indépendantes.

5.7. IFRS 16 – Contrats de location

Cette norme impose la comptabilisation au bilan de tous les contrats de location sous la forme d'un droit d'utilisation sur le bien loué à l'actif et d'une dette financière au titre des loyers à payer pendant la durée de la location au passif. Le droit d'utilisation sera amorti linéairement et la dette financière remboursée progressivement sur la durée du contrat de location. Le Groupe UFF a utilisé la méthode rétrospective simplifiée.

Le taux d'actualisation à utiliser pour déterminer la dette liée à la location est le taux implicite du contrat ou le taux marginal d'endettement du Groupe UFF. En l'absence de données pertinentes et n'ayant à ce jour aucune dette financière, le taux d'actualisation applicable est le taux CMS (Constant Maturity Swap) en fonction de la durée du contrat (complété au besoin d'un spread par mesure de conservation).

Le Groupe UFF a choisi d'appliquer les 2 exemptions proposées par la norme et donc ne reconnaît pas :

- Les contrats ayant une durée inférieure à 12 mois,
- Les contrats ayant un actif sous-jacent dont la valeur à neuf est inférieure à 5 000 euros.

L'essentiel des contrats identifiés sont des baux immobiliers et dans une moindre mesure la flotte automobile dont les durées de location sont respectivement de 9 ans et 4 ans. Les contrats SaaS « Software as a Service » sont exclus conformément à une interprétation de l'IFRIC puisque le Groupe UFF ne remplit pas les conditions d'obtention du droit de diriger l'utilisation de ces logiciels.

Pour satisfaire à IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité retenue dans le cadre du test de dépréciation sera la valeur comptable de la dette financière déduite du montant net du droit d'utilisation.

Les droits d'utilisation viennent en complément des notes déjà existantes concernant les immobilisations corporelles (cf § 7.6.) et la dette financière fait l'objet d'une nouvelle note (cf § 8.2.).

5.8. Actions propres détenues

Toutes les actions propres, acquises dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat de ses propres actions en vue d'une attribution gratuite aux collaborateurs et d'un mandat de liquidité, sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de la période.

5.9. Plans d'attribution gratuite d'actions

Depuis 2005, des attributions gratuites d'actions sont accordées à certains salariés du Groupe.

Ces engagements sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions ». Ils sont enregistrés à la juste valeur des instruments accordés à la date d'attribution. La valeur des options tient compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données du marché (taux sans risque, cours de l'action, volatilité) et d'une hypothèse de turn-over des bénéficiaires. S'agissant de transactions réglées en instruments de capitaux propres, cette valeur est enregistrée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits (soit 4 ans) avec une contrepartie en capitaux propres.

5.10. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe UFF a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressource représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché, de la valeur temps de l'argent et, le cas échéant, les risques spécifiques au passif.

5.11. Impôts

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les impôts exigibles de la période ou des exercices précédents sont comptabilisés en tant que passifs ou actifs d'impôts courants selon qu'ils ne sont pas encore payés ou présentent un excédent de versement. Par ailleurs, des impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode bilantielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existantes à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables.

Des actifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, report en avant de pertes fiscales et crédit d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible sur lequel ces éléments pourront être imputés.

La Loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020 prévoit une baisse progressive du taux d'impôt sur les sociétés pour l'amener à compter du 1^{er} janvier 2022 à 25%. Ainsi, pour le calcul des stocks d'impôts des différences temporelles, le Groupe UFF a utilisé les taux suivants pour les résultats imposés à compter du 1^{er} janvier 2020 (cf § 9.4.) :

Exercice ouvert en :	2 020	2 021	2022 et plus
Taux d'imposition	31,00%	27,50%	25,00%
Contribution 3,3%	3,30%	3,30%	3,30%
TOTAL	32,02%	28,41%	25,83%

5.12. Avantages au personnel

Régimes de retraite complémentaire

L'ensemble des salariés du Groupe (soit 1 308 collaborateurs au 30 juin 2020) bénéficie d'un régime à cotisation définie géré par une compagnie d'assurances. Dans un régime à cotisation définie, l'obligation du Groupe UFF se limite uniquement au versement d'une cotisation, mais ne comporte aucun engagement sur le niveau des prestations fournies. Les cotisations versées (828 K€ au 30 juin 2020) constituent des charges de l'exercice.

Indemnités de départ en retraite

Une provision est constituée dans les comptes consolidés pour faire face au paiement des indemnités de départ en retraite des salariés. Ces engagements font l'objet d'une évaluation actuarielle, selon la méthode des unités de crédit projetées (estimation de l'engagement au terme de la carrière). Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette méthode d'évaluation tient compte d'hypothèses de mortalité, d'une probabilité de départ compris entre 62 ans et 65 ans selon les catégories de personnel et de rotation du personnel en fonction de toutes les formes de sorties compte tenu de l'âge et de l'ancienneté moyenne (en particulier pour les commerciaux). Ces engagements sont actualisés, et les salaires de référence retenus dans le calcul sont corrélativement corrigés d'un coefficient de revalorisation.

Taux d'actualisation

Pour la détermination de ces avantages au personnel, le taux d'actualisation des engagements du Groupe UFF est déterminé par référence à une courbe de taux du marché à la date de clôture, c'est-à-dire un taux d'actualisation différent pour chaque maturité. La courbe de taux d'actualisation retenue pour les engagements est Bloomberg «EUR Composite AA» au 30 juin 2020.

Ecart actuariels

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (taux d'actualisation, taux de rotation du personnel) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes). Ces derniers sont comptabilisés directement en capitaux propres.

Les engagements liés au régime d'indemnité de départ en retraite vis-à-vis du personnel en activité du Groupe UFF sont comptabilisés au bilan en provisions. Les mouvements de provisions sont classés en résultat financier (pour la fraction relative aux résultats d'actualisation) et en charges de personnel (coûts liés aux droits acquis par les salariés au cours de l'exercice).

6. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE

Néant

7. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR L'ACTIF

7.1. Actifs financiers

(en milliers d'euros)	31.12.2019	30.06.2020
O.P.C.	90 270	66 993
CDN -NEUCP		0
Contrat de capitalisation	15 000	15 000
Dettes souveraine italienne		0
Autres	56	56
TOTAL	105 326	82 049

7.1.1. Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat

7.1.1.1 Organismes de placement collectifs (O.P.C.)

Les décisions d'investissement ou de désinvestissement, prises par la Direction Financière, respectent les règles édictées dans la Charte financière du Groupe UFF. Elles font l'objet d'un suivi régulier des risques, notamment de crédit, de taux et de liquidité. Ces O.P.C. sont valorisés quotidiennement en fonction des valeurs liquidatives publiées (mark to market).

	Mouvements de la période			Variation de la juste valeur passée en Résultat (montants bruts)	Valorisation à la juste valeur au 30.06.2020
	Acquisitions	Cessions			
Valorisation à la juste valeur au 31.12.2019	à la valeur d'acquisition	à la juste valeur des parts détenues au 31.12.2019	au coût des parts acquises en 2020		
(en milliers d'euros)					
O.P.C. Monétaires *	990	0	0	(9)	981
O.P.C. Diversifiés	2 164	501	(1 934)	(46)	685
O.P.C. Obligataires	86 702	19 900	(40 449)	(826)	65 327
O.P.C. Actions	414	0	(400)	(14)	0
TOTAL	90 270	20 401	(42 783)	0	66 993

* Portefeuille composé uniquement de FCP monétaires en euros

Au cours de la période, les parts d'O.P.C. cédées pour 42 783 K€ ont par ailleurs généré globalement une moins-value de (1944) K€ enregistrée dans le compte de résultat au poste « gains et pertes nets sur instruments financiers évalués à la juste valeur par résultat ».

7.1.1.2. Niveaux de « juste valeur »

Information sur les niveaux de « juste valeur » utilisés :

Niveau 1 : Valorisations utilisant le prix coté sur un marché actif.

Niveau 2 : Valorisations basées sur des données de marché observables pour des produits similaires.

Niveau 3 : Valorisations basées sur des données non observables.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	30.06.2020
O.P.C. Monétaires	981	0	0	981
O.P.C. Diversifiés	685	0	0	685
O.P.C. Obligataires	65 327	0	0	65 327
O.P.C. Actions	0	0	0	0
TOTAL	66 993	0	0	66 993

Depuis le 31 décembre 2019, aucun transfert n'a été effectué entre les différents niveaux.

7.1.2. Actifs financiers évalués au coût amorti

Ce poste est composé d'un contrat de capitalisation souscrit auprès d'AVIVA VIE pour 15 M€ (échéance indéterminée).

7.2. Prêts et créances sur les établissements de crédit

Ces créances représentent le solde des comptes bancaires ouverts auprès des établissements de crédit (principalement avec les Groupes CASA et Crédit Mutuel de Bretagne).

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	30.06.2020
Comptes ordinaires	79 081	114 328
Créances rattachées	0	0
TOTAL	79 081	114 328

7.3. Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	30.06.2020
Prêts et avances	2 699	7 913
Autres débiteurs	0	0
VALEUR BRUTE	2 699	7 913
Dépréciations	0	0
TOTAL	2 699	7 913

7.4. Autres actifs et créances diverses

7.4.1. Détails des autres actifs & créances diverses

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	30.06.2020
Clients partenaires (1)	41 046	32 376
Taxes diverses	1 354	3 116
Fournisseurs avances et acomptes versés	1 384	1 595
Fonds de garantie des dépôts	163	163
Autres	2 479	3 581
TOTAL	46 426	40 831

(1) Créances sur les promoteurs immobiliers, compagnies d'assurances et les commissions de gestion sur FCP.

Au sein des « Clients partenaires », le Groupe UFF détient des créances émises entrant dans le champ d'IFRS 9. Ces créances sont enregistrées au coût amorti pour 6 820 K€ et ont fait l'objet d'une provision pour risque de crédit sur la clientèle (perte de crédit attendue) de 25 K€ (cf 8.5.).

7.4.2. Echancier des autres actifs & créances diverses

(en milliers d'euros)	31.12.2019	30.06.2020
Part recouvrable à 1 an au plus	46 264	40 668
Part recouvrable à plus d'1 an et à moins de 5 ans	66	66
Part recouvrable à plus de 5 ans	96	97
TOTAL	46 426	40 831

7.5 – Participations dans les entreprises mises en équivalence

Jusqu'à la date de cession du 2 octobre 2019, ce poste comprenait la valeur des titres détenus par le Groupe UFF dans BOTTERO PATRIMOINE, qui représentait 24% des capitaux propres de cette société.

7.6. Immobilisations

7.6.1. Immobilisations incorporelles

La principale composante de ce poste correspond à la juste valeur du portefeuille clients acquis le 1er janvier 2014 et évaluée pour une valeur brute de 14 386 K€ conformément à la norme IFRS 3. Ce portefeuille est amorti sur une durée de quinze ans.

Depuis 2016, le Groupe UFF a décidé d'immobiliser en « Immobilisations En-cours » les coûts externes déjà engagés sur différents projets informatiques dont les principaux sont la refonte des systèmes d'information de la Fonction Finance, de la Méthode Commerciale et du Crédit.

A partir de 2018, une partie de ces coûts externes a été déployée dans le système de production et mise à disposition à l'ensemble des utilisateurs (cf § 5.3.). Ils sont isolés sur une nouvelle ligne « Projets internes ».

7.6.1.1. Valeurs brutes des immobilisations

(en milliers d'euros)	31.12.2019	Mouvements de la période			30.06.2020
		Augmentations	Diminutions	Autres	
Logiciels	1 475	0	0	0	1 475
Portefeuille "AEC"	14 386	0	0	0	14 386
Projets internes	13 426	0	0	3 652	17 078
Autres	1 465	0	(11)	0	1 454
Immobilisations en cours	6 243	1 103	0	(3 652)	3 694
TOTAL	36 995	1 103	(11)	0	38 087

7.6.1.2. Valeurs des amortissements

(en milliers d'euros)	31.12.2019	Mouvements de la période			30.06.2020
		Augmentations	Diminutions	Autres	
Logiciels	1 474	0	0	0	1 474
Portefeuille "AEC"	5 754	479	0	0	6 233
Projets internes	3 689	1 536	0	0	5 225
Autres	300	162	0	0	462
TOTAL	11 217	2 177	0	0	13 394

7.6.1.3. Valeurs nettes des immobilisations

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	30.06.2020
Logiciels	0	0
Portefeuille "AEC"	8 632	8 152
Projets internes	9 737	11 852
Autres	1 164	993
Immobilisations en cours	6 245	3 696
TOTAL	25 778	24 693

7.6.2. Immeuble de placement / Immobilisations corporelles

L'immeuble de Boulogne-Billancourt étant considéré comme un immeuble d'exploitation pour la partie occupée par le Groupe et comme un immeuble de placement pour la partie louée à des tiers, les variations de ces deux postes sont présentées globalement.

7.6.2.1. Valeurs brutes des immeuble de placement / immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	Mouvements de la période		30.06.2020
		Augmentations	Diminutions	
Terrains	7 942	0	0	7 942
Constructions	41 978	60		42 038
Agencement sur constructions	8 889			8 889
Baux commerciaux (IFRS 16)	18 350	867	0	19 217
Flotte automobile (IFRS 16)	4 793	884	0	5 677
Autres	8 198	351	0	8 549
TOTAL	90 150	2 162	0	92 312

7.6.2.2. Valeurs des amortissements et dépréciations

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	Mouvements de la période		30.06.2020
		Augmentations	Diminutions	
Terrains	0	0	0	0
Constructions	25 394	229		25 623
Agencement sur constructions	8 081	61		8 142
Baux commerciaux (IFRS 16)	7 133	1 020		8 153
Flotte automobile (IFRS 16)	4 179	535		4 714
Autres	6 659	287	0	6 946
TOTAL	51 446	2 132	0	53 578

7.6.2.3. Valeurs nettes des immeuble de placement / immobilisations corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	30.06.2020
Terrains	7 943	7 943
Constructions	16 585	16 414
Agencement sur constructions	639	747
Baux commerciaux (IFRS 16)	11 217	11 064
Flotte automobile (IFRS 16)	615	963
Autres	1 705	1 603
TOTAL	38 704	38 734

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LE PASSIF

8.1. Fonds propres pruden­tiels

(en milliers d'euros)	31.12.2019	30.06.2020
Total des capitaux propres (IFRS)	166 847	165 570
Immobilisations incorporelles	(25 778)	(24 693)
Résultat de l'exercice 2019 en attente d'approbation (1)	(20 935)	(20 935)
Acompte sur dividendes	11 301	11 301
Participations qualifiées du secteur financier	0	0
Fonds propres de catégorie 1	131 435	131 243
Autres déductions	0	0
Fonds propres de catégorie 2	0	0
Fonds propres pruden­tiels	131 435	131 243

(1) A la clôture du 30 juin 2020, le résultat de l'exercice 2019 n'est pas encore approuvé par l'Assemblée Générale, cette dernière ayant lieu le 9 juillet 2020.

8.2. Dettes financières

Les dettes financières sont reconstituées à partir des loyers à payer pendant la durée de location dans le cadre de l'application de la norme IFRS 16 « Contrats de location », et correspondent au montant de l'emprunt diminué du remboursement de la dette financière pour un montant net de 11 307 K€ concernant les baux commerciaux et 966 K€ concernant la flotte automobile.

8.3. Dettes envers la clientèle

8.3.1. Détail des dettes envers la clientèle

(en milliers d'euros)	31.12.2019	30.06.2020
Comptes espèces PEA	17 050	24 073
Comptes des clients en attente d'investissement (1)	22 924	39 620
Autres dettes à terme (2)	2 244	2 608
TOTAL	42 218	66 301

(1) Sommes détenues provisoirement par la société, en instance d'investissement ou de règlement aux clients.

(2) Dépôts à terme perçus de la clientèle et comptabilisés au coût amorti.

8.3.2. Echancier des dettes envers la clientèle

(en milliers d'euros)	31.12.2019	30.06.2020
Part exigible à 1 an au plus	41 878	65 911
Part exigible à plus d'1 an et à moins de 5 ans	340	390
Part exigible à plus de 5 ans	0	0
TOTAL	42 218	66 301

8.4. Autres passifs et dettes diverses

8.4.1. Détails des autres passifs et dettes diverses

(en milliers d'euros)	31.12.2019	30.06.2020
Personnel, rémunérations dues	21 977	13 769
Organismes sociaux et autres	18 678	17 595
Fournisseurs	18 311	23 385
Taxes diverses	4 185	2 559
Autres	285	1 214
TOTAL	63 436	58 522

8.4.2. Echancier des autres passifs et dettes diverses

(en milliers d'euros)	31.12.2019	30.06.2020
Part exigible à 1 an au plus	63 436	58 522
Part exigible à plus d'1 an et à moins de 5 ans	0	0
Part exigible à plus de 5 ans	0	0
TOTAL	63 436	58 522

8.5. Provisions

8.5.1. Etat des provisions

(en milliers d'euros)	31.12.2019	Mouvements de la période				30.06.2020
		Capitaux propres		Résultat		
		Ecart Actuariels	Dotations	Reprises Utilisées	Non Utilisées	
Risque clientèle	233		44	0		277
Risque prud'homal	2 213		184	(383)		2 014
Ecart actuariel	13 788	(397)				13 391
Indemnité de départ à la retraite	5 859		699	(439)		6 119
Risque crédit sur la clientèle	54			(29)		25
Autres	500					500
TOTAL	22 647	(397)	927	(851)	0	22 326

(1) Les provisions « Risque clientèle » et « Risque prud'homal » correspondent à des litiges avec des clients (risque clientèle) et des litiges avec des collaborateurs (litiges prud'homaux) qui ont fait l'objet d'une appréciation au cas par cas en matière de provisionnement. Tous ces litiges existent au 30 juin 2020 et ne proviennent pas d'événements post-clôture.

La provision pour Indemnités de départ à la retraite tient compte des hypothèses suivantes :

	au 30 juin 2020	au 31 décembre 2019
. départ en retraite	à partir de 62 ans	à partir de 62 ans
. hypothèse de mortalité s'appuyant sur	la table vie INSEE 2015/2017	la table vie INSEE 2014/2016
. taux d'actualisation	courbe de taux (Bloomberg Eur Composite AA F667)	courbe de taux (Bloomberg Eur Composite AA F667)
. taux de rotation du personnel	en fonction de toutes les formes de sortie (si ancienneté > 2 ans) compte tenu de l'âge et de l'ancienneté moyenne, en particulier pour les commerciaux	en fonction de toutes les formes de sortie (si ancienneté > 2 ans) compte tenu de l'âge et de l'ancienneté moyenne, en particulier pour les commerciaux
. Taux de revalorisation salariale	de 2,5%	de 2,5%

Evolution sur la période de la provision pour Indemnités de Départ à la Retraite

(en milliers d'euros)	30.06.2020
Provision à l'ouverture de l'exercice	19 647
Ecart actuariels de la période	(397)
Droits supplémentaires acquis	699
Prestations payées	(439)
PROVISION FIN DE PÉRIODE	19 510

8.5.2. Echéances des provisions

(en milliers d'euros)	30.06.2020	Echéances	
		- 1 an	+ 1 an
Risque clientèle	277	217	60
Risque prud'homal	2 014	1 005	1 009
Ecart actuariel et Indemnité de départ à la retraite	19 510		19 510
Risques sur crédit clientèle	25		25
Autres	500	500	
TOTAL	22 326	1 722	20 604

8.6. Actions propres détenues

Dans le cadre de l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale mixte du 22 mai 2019 (15^{ième} résolution), l'UFFB est autorisée à réaliser des achats d'actions propres pour une quantité maximale de 730 495 actions.

La part du capital social détenu a évolué de la façon suivante :

(en nombre d'actions)	Réalisation	Mandat de rachat	Mandat de liquidité
Détention au 01.01.2020	88 895	70 808	18 087
Achats/Ventes d'actions sur l'exercice	(42 039)	(42 714)	675
Cession d'actions dans le cadre du PAGA (*) note 8.8.1	0	0	0
Détention au 31.12.2019	46 856	28 094	18 762

(*) P.A.G.A : Plan d'Attribution Gratuite d'Actions

Le montant net des achats/ventes d'actions (hors remise du PAGA 2016 pour 42 714 titres) intervenus sur la période a été imputé en capitaux propres pour un montant de (10) K€, qui correspond au coût d'acquisition retraité des plus ou moins-values. Par ailleurs, la remise des actions dans le cadre du PAGA 2015 a donné lieu à une augmentation des capitaux propres pour un montant brut de 1 084 K€, correspondant au coût d'achat initial. L'impact cumulé de ces deux opérations se traduit par une augmentation des capitaux propres de 1074 K€ au 30 juin 2020.

Les achats et ventes d'actions effectués dans le cadre du mandat de liquidité ont été réalisés par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement (KEPLER CORPORATE) dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI* reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers. Au 30 juin 2020, les moyens mis à disposition du prestataire par l'UFFB sont de 18 762 titres et 3 686,27 € contre respectivement 18 087 titres et 13 435,83 € au 31 décembre 2019.

* AMAFI : Association française des marchés financiers

8.7. Engagements hors bilan

8.7.1. Cautions bancaires

Données : l'UFFB se porte caution auprès des propriétaires des locaux commerciaux que louent ses filiales. Cet engagement porte sur un montant de 40 K€ à fin juin 2020 stable par rapport au 31 décembre 2019.

Reçues : le Groupe UFF n'enregistre pas de garanties reçues de la part d'établissements de crédit.

8.7.2. Engagements donnés / Garanties reçus liés à l'activité de crédit immobilier

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.2019	30.06.2020
Engagements donnés		
Engagements de financement	7 056	10 926
Engagements reçus		
Engagements de garantie	9 727	18 788

8.8. Plans d'attribution gratuite d'actions

8.8.1. Caractéristiques des différents plans

ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS - SITUATION AU 30.06.2020

Dates d'attribution	Dates d'échéance	Actions attribuées			Actions annulées *				Actions remises		Actions non remises	
		Quantités attribuées	Dont mandataires	Nombre de bénéficiaires	Avant 2020	En 2020	Quantités annulées	Nombre de bénéficiaires	Quantité remise	Nombre de bénéficiaires	Quantités restantes	Dont mandataires
18/05/2016	18/05/2020	55 146	0	1478	8 351	3 426	12 039	545	43 107	933	0	0
18/05/2017	18/05/2021	23 400	0	85	3 150	2 350	5 500	22	0	0	17 900	0
Total		78 546	0		11 501	5 776	17 539		43 107		17 900	0
% du capital UFFB		0,48%	0,00%		0,07%	0,04%	0,11%		0,27%		0,11%	0,00%

* Actions annulées suite au départ de collaborateurs.

Nombre d'actions composant le capital social : 16 233 240.

8.8.2. Historique des plans

	Plan 2016	Plan 2017
Date d'attribution	18/05/2016	18/05/2017
Période d'indisponibilité / d'acquisition	4 ans	4 ans
Date d'échéance	18/05/2020	18/05/2021
Période de conservation	Néant	Néant
Nombre d'actions	55 146	23 400
Prix d'exercice en €	0,00	0,00
Prix de l'action à la date d'attribution en €	25,99	30,53
Taux de rendement	7,19%	7,31%
Juste valeur à la date d'attribution en €	19,31	22,79
Hypothèse de rotation du personnel au 30-06-2020	-	13%

8.8.3. Charge des plans

<i>(en milliers d'euros)</i>	30.06.2019	30.06.2020
Plan 2015	49	0
Plan 2016	118	-21
Plan 2017	57	53
TOTAL	224	32

9. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

9.1. Synthèse analytique

<i>(en millions d'euros)</i>	30.06.2019	30.06.2020
Valeurs mobilières (FCP)	0,9	0,9
Assurance-vie	19,5	17,5
Immobilier	21,0	11,9
Entreprise	1,2	0,8
COMMISSIONS NETTES DE PLACEMENT	42,6	31,0
Valeurs mobilières (FCP)	10,4	8,5
Assurance-vie	37,5	37,3
Immobilier	0,6	0,6
Entreprise	7,7	7,5
COMMISSIONS NETTES SUR ENCOURS	56,2	53,9
TOTAL DES COMMISSIONS NETTES	98,8	84,9
Charges d'exploitation		
Frais de personnel Commercial	(44,5)	(44,1)
Frais de personnel Administratif	(19,1)	(21,2)
Frais Généraux	(19,9)	(18,6)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(83,5)	(83,9)
Gains et pertes liés aux transactions	(0,5)	(0,5)
Résultat opérationnel	14,8	0,6
Résultat financier	0,5	(2,8)
Autres produits d'exploitation	0,2	(0,0)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	15,5	(2,2)

9.2. Détail des gains et pertes liés aux transactions

Le réseau AEC et son portefeuille Clients ont été acquis le 1^{er} janvier 2014. Ce poste est composé exclusivement de la dotation aux amortissements de ce portefeuille.

9.3. Résultat par action

	30.06.2019	30.06.2020
Résultat net part attribuable aux propriétaires de la société mère du groupe (en milliers d'euros)	10 414	(1 871)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	16 129 937	16 158 119
Résultat par action (en €)	0,65	(0,12)
Nombre d'actions et d'options de souscription	16 129 937	16 158 119
Résultat par action dilué (en €)	0,65	(0,12)

9.4. Impôt sur les bénéfices

L'UFFB et ses filiales françaises ont adopté le régime fiscal des groupes de sociétés.

9.4.1. Calcul de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	Taux	30.06.2019	30.06.2020
Impôt exigible	32,02%	(5 276)	0
Impôts différés échéance 2019	32,02%	289	
Impôts différés échéance 2020	28,92%	215	
Impôts différés échéance 2020	32,02%		322
Impôts différés échéance 2021	27,37%	2	
Impôts différés échéance 2021	28,41%		77
Impôts différés échéance 2022 et plus	25,83%	(312)	(77)
CHARGE D'IMPÔT AU COMPTE DE RÉSULTAT		(5 082)	322
(en milliers d'euros)		30.06.2019	30.06.2020
Résultat comptable net consolidé		10 414	(1 871)
Charges d'impôt		(5 082)	322
Résultat comptable consolidé avant impôt		15 496	(2 193)
Déductions et réintégrations nettes		1 092	1 057
Résultat fiscal consolidé		16 588	(1 136)
Impôt sur les sociétés (33,33% et 28%)		(5 090)	0
Contribution sociale (3,3%)		(128)	0
Autres		(58)	0
Impôts différés		194	322
Impôt sur mise en valeur des actifs financiers		0	0
Charges d'impôt au compte de résultat		(5 082)	322
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF GLOBAL		32,80%	14,68%

9.4.2. Détail des impôts différés au bilan

(en milliers d'euros)	Taux	31.12.2019	30.06.2020
IMPÔTS DIFFÉRÉS (ACTIF)			
Participation des salariés	32,02%		0
Participation des salariés	34,43%	594	
Participation des salariés	32,02%		297
Indemnités de départ à la retraite	34,43%	(824)	
Indemnités de départ à la retraite échéance 2020	34,43%		(825)
Indemnités de départ à la retraite échéance 2020	32,02%	141	240
Indemnités de départ à la retraite échéance 2021	28,41%	155	244
Indemnités de départ à la retraite échéance 2022 et plus	25,83%	1 860	1 784
Ecarts actuariels sur indemnités de départ à la retraite	34,43%		
Ecarts actuariels sur indemnités de départ à la retraite échéance 2020	32,02%	163	267
Ecarts actuariels sur indemnités de départ à la retraite échéance 2021	28,41%	179	282
Ecarts actuariels sur indemnités de départ à la retraite échéance 2022 et plus	25,83%	3 248	2 987
Crédit bail	34,43%	0	
Crédit bail échéance 2020	32,02%	6	3
Crédit bail échéance 2021	28,41%	5	6
Crédit bail échéance 2022 et plus	25,83%	230	230
Autres	34,43%	56	0
Autres échéance 2020	32,02%		211
Autres échéance 2021	28,41%		0
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIF		5 813	5 726
IMPÔTS DIFFÉRÉS (PASSIF)			
Annulation de l'IS sur la provision pour actions propres	34,43%	0	0
Annulation de l'IS sur la provision pour actions propres échéance 2020	32,02%	344	110
Annulation de l'IS sur la provision pour actions propres échéance 2021	28,41%	99	0
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIF		443	110
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS A L'ACTIF DU BILAN		5 370	5 616

9.4.3. Détail des impôts différés au compte de résultat

(en milliers d'euros)	30.06.2019	30.06.2020
Impôts différés constatés en résultat		
Participation des salariés	-79	-297
Indemnités de départ à la retraite	-148	91
Crédit bail	-3	-3
Réservations immobilières	0	0
Autres	134	165
Actifs financiers évalués à la juste valeur		
Annulation de l'IS sur la provision pour actions propres (1)	290	366
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS AU COMPTE DE RÉSULTAT	194	322

(1) Annulation de l'impact d'impôt sur la provision, constatée dans les comptes sociaux, et calculée sur les actions propres à remettre dans le cadre des PAGA

10. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES

10.1. Transactions avec les parties liées

Le Groupe AVIVA FRANCE, dont AVIVA VIE société mère de l'UFFB, est considéré comme « parties liées » au sens de la norme IAS 24 « Informations relatives aux parties liées ». Les relations opérationnelles entre les sociétés des deux groupes concernent :

AVIVA VIE / AVIVA RETRAITE PROFESSIONNELLE	Commissions d'assurance vie (en produits) Commissions de placements (en charges)
AVIVA INVESTORS FRANCE	Gestion Financière de certains O.P.C
GIE AVIVA FRANCE	Infogérance du système d'exploitation

Les éléments concernant les opérations avec le Groupe AVIVA FRANCE sont :

(en milliers d'euros)	30.06.2019	31.12.2019	30.06.2020
ACTIF			
Autres actifs et créances diverses	11 532	13 299	13 027
PASSIF			
Autres passifs et dettes diverses	9 170	7 918	14 181
COMPTE DE RESULTAT			
Produits	54 069	112 114	52 410
dont AVIVA VIE / AVIVA RETRAITE PROFESSIONNELLE (1)	52 727	109 472	51 262
dont AVIVA INVESTORS FRANCE	1 342	2 642	1 148
Charges	15 619	31 056	13 413
dont AVIVA VIE (commissions de placements)	14 630	29 050	12 436
dont AVIVA VIE (charges d'exploitations) (2)	534	1 004	416
dont AVIVA INVESTORS FRANCE	455	1 002	561

(1) entité créée fin 2018. Produits auparavant perçus d'AVIVA VIE.

(2) dont infogérance.

11. INFORMATIONS SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

11.1. Flux liés à l'activité opérationnelle

Le poste « autres mouvements » de 1 180 K€ comprend :

- la variation nette des avantages au personnel (IFRS 2) pour (800) K€ incluant la dotation des plans en cours pour 32 K€ et la reprise liée à la réalisation du plan 2016 pour (832) K€,
- le coût des actions remises gratuitement relatives au PAGA 2016 pour 1 084 K€,
- les pertes latentes sur O.P.C. inscrites en compte de résultat pour 896 K€,

Le poste « flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers » correspond à l'augmentation du besoin en fonds de roulement pour (17 707) K€ contre une augmentation du besoin en fonds de roulement pour (9980) K€ au 31/12/2019.

Le poste « Impôts » correspond à l'impôt exigible de la période (cf 9.4.).

11.2. Flux liés aux opérations d'investissement

Ce poste comprend :

- Les acquisitions nettes d'instruments financiers pour 22 381 K€ et la réintégration de moins-values réalisées pour (1 944) K€ (cf 7.1.1.1.). Au 31 décembre 2019 les moins-values réalisées étaient de (104) K€,
- la variation de valeur des immobilisations : acquisitions nettes des immobilisations incorporelles pour 1 092K€ et des immobilisations corporelles pour 411K€.

11.3. Flux liés aux opérations de financement

Ce poste comprend :

- les dividendes versés sur la période suivants :

Au titre des exercices (en milliers d'euros)	Acomptes	Dates	Soldes	Dates
2017			20 164	31-mai-18
2018	11 274	1-nov.-18	20 210	29-mai-19
2019	11 301	7-nov.-19		

- le poste « Flux liés à IFRS 16 » comprend le remboursement de la dette financière pour 1 542 K€ suite à l'application d'IFRS 16 au 1er janvier 2019 (cf 5.7)

PARIS, LE 30 JUILLET 2020

1^{er} semestre 2020 : des résultats impactés par la pandémie de Covid-19

- Un PNB en baisse de -18% à 82,1 M€
- Un résultat net négatif de -1,9 M€
- Une entreprise résiliente dans un contexte de crise sans précédent
- Maintien de la suspension de distribution de dividendes

Le Conseil d'administration de l'Union Financière de France Banque (UFFB) qui s'est tenu le 30 juillet 2020 a arrêté les comptes du 1^{er} semestre 2020.

À l'occasion de cette publication, Julien Bami, Directeur Général de l'UFF, déclare : « *Nous venons de traverser une crise sans précédent au cours du 1^{er} semestre 2020 et je tiens avant tout à saluer le travail de l'ensemble des collaborateurs pour avoir traversé au mieux cette tempête. Du fait de la baisse des revenus et de la stabilité des charges d'exploitation impactées par des éléments comptables ponctuels et conjoncturels, nos résultats semestriels sont déficitaires. La résistance du PNB, à 82,1 M€ au 1^{er} semestre 2020, démontre néanmoins la grande résilience de notre portefeuille de clients, la pérennité de notre modèle et notre capacité d'adaptation. Nous restons bien entendu vigilants sur l'évolution de la situation sanitaire et économique.* »

583 M€ de collecte commerciale¹, en recul de 24%

Collecte commerciale	2019	2020	Variation 2020/2019
- Réseau Salarié	711	545	-23%
- Réseaux d'indépendants	54	39	-28%
Collecte commerciale globale (M€)	765	583	-24%

¹ Versements clients sur les produits commercialisés par le groupe UFF (Titres financiers, Assurance vie et Immobilier)

L'activité commerciale du 1^{er} semestre 2020 a été pénalisée par :

- la pandémie de Covid-19 et ses répercussions économiques et financières, avec la mise en œuvre du confinement de la population et l'impossibilité des rendez-vous physiques en clientèle durant dix semaines pour le réseau commercial de l'UFF, justifiant le recours aux mesures de chômage partiel prises entre mi-avril et mi-juin ;
- l'application du changement de contrat de travail depuis le 1^{er} janvier 2020, qui a entraîné une réduction temporaire des effectifs en début de semestre, tout en permettant ensuite une augmentation des recrutements. A fin juin 2020, l'effectif commercial est stable par rapport à fin décembre 2019.

L'activité du **réseau salarié** affiche une diminution de -23%. Cette tendance défavorable touche les principaux secteurs d'activité. L'Assurance-vie est ainsi en baisse de -24%, avec toutefois une proportion de contrats en unités de compte dans la collecte assurance (62%), en progression par rapport à l'année dernière (50%). Le secteur Immobilier est également en forte baisse avec l'Immobilier direct qui recule de -30% et les SCPI de -40%. Le secteur « Entreprise » est stable (+1%). Seules les **Valeurs mobilières** et la **Prévoyance** progressent, respectivement, de +25% (lié à la collecte sur PEA) et de +4%.

Tenant compte des rattachements de portefeuilles assurantiels détenus par les CGPI affiliés au groupement CGPE sur le 1^{er} semestre 2020 (+52 M€), l'activité commerciale des **réseaux d'indépendants** progresse, malgré une baisse de la collecte commerciale (-28%).

Résultat net à -1,9 M€, impacté par la baisse du PNB et la stabilité des charges d'exploitation liée à des éléments ponctuels et conjoncturels ; bonne résistance des actifs administrés²

Résultats Financiers	2019	2020	Variation 2020/2019
PNB (M€)			
- 1 ^{er} Trimestre	49,1	39,6	-19%
dont commissions de placement et commissions sur encours	49,0	44,6	-9%
- 2 ^{ème} Trimestre	50,4	42,5	-16%
dont commissions de placement et commissions sur encours	49,8	40,3	-19%
PNB au 30 juin (M€)	99,5	82,1	-18%
-dont commissions de placement	42,6	31,0	-27%
-dont commissions sur encours	56,2	53,9	-4%
-dont produits nets d'intérêts et divers	0,7	-2,8	NA
Charges d'exploitation au 30 juin (en M€)	83,6	83,9	0%
Résultat d'exploitation au 30 juin (M€)	15,5	-2,2	NA
Résultat net consolidé au 30 juin part du Groupe (M€)	10,4	-1,9	NA
Actifs administrés en fin de période (Md€)	12,1	11,8	-2%

² Investissements des clients dans des titres financiers ou en assurance vie gérés ou conseillés par le groupe UFF.

La collecte nette³ est négative à -89 M€ (+35 M€ au 1^{er} semestre 2019) du fait de la baisse de l'activité commerciale et des remboursements de fonds à terme, malgré une diminution de -4% des sorties (rachats et sinistres) qui témoigne d'une bonne résistance du portefeuille de clients dans cette période de fortes incertitudes.

Les actifs administrés en fin de période s'élèvent à 11,8 Md€, en diminution de -3% par rapport au 1^{er} semestre 2019, du fait de la collecte nette négative et des variations de cours fortement négatives à -462 M€ (+685 M€ au 1^{er} semestre 2019).

Le Produit Net Bancaire à 82,1 M€, baisse de -18% sous l'effet conjugué de la contraction des commissions de placement (-27%), avec notamment, une forte baisse en immobilier direct du fait de l'impossibilité des signatures d'actes notariés pendant une partie du semestre, et une baisse des commissions sur encours (-4%) affectées par la diminution de la part OPC au sein des actifs. Par ailleurs, le choc des marchés de la fin du mois de mars 2020 a fortement impacté la valeur du portefeuille propre d'OPC obligataires, composé de titres « Investment Grade » (notation moyenne A) et comptablement évalué à la juste valeur par résultat, générant des pertes nettes d'intérêts de -2,7 M€ (dont -0,3 M€ de moins-values latentes). Comme indiqué dans le communiqué de presse du 24 juin 2020, les tendances observées sur le PNB au 1^{er} trimestre 2020 se sont ainsi confirmées au 2^{ème} trimestre.

Le résultat d'exploitation ressort à -2,2 M€. Les charges d'exploitation sont stables (83,9 M€) malgré une baisse des frais généraux (-7%), du fait de la hausse des frais de personnel +3% en raison d'éléments ponctuels et conjoncturels, pour l'essentiel liés à l'impact des mesures d'accompagnement des collaborateurs notamment durant le confinement. La baisse des frais généraux confirme le premier impact des mesures d'économies décidées et mises en œuvre pour faire face à la crise. Comme annoncé, ces mesures porteront leur plein effet à partir du second semestre 2020.

Le résultat net consolidé s'élève à -1,9 M€ contre 10,4 M€ au 1^{er} semestre 2019 avec un coût du risque quasiment nul sur la période.

Structure financière saine satisfaisant largement les exigences réglementaires

La structure du bilan consolidé est saine, avec une trésorerie (placements et liquidités) de 197 M€ (contre 185 M€ au 31/12/2019), qui comprend des placements (82 M€) investis principalement en supports obligataires (80%). Par ailleurs, les dettes et les créances d'exploitation sont exclusivement à court terme.

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à 166 M€, stables par rapport au 31 décembre 2019. Ces éléments traduisent la solidité financière de l'UFF, satisfaisant ainsi largement les exigences réglementaires, avec un ratio de solvabilité à 26,4% et un ratio de liquidité à un mois (LCR) de 2154%.

L'UFF dispose ainsi des moyens financiers nécessaires à la poursuite de son plan stratégique « Moderniser & Croître », au respect des contraintes réglementaires et au maintien de sa politique de retour aux actionnaires.

³ Investissements des clients, nets des désinvestissements des clients, dans l'actif administré sur la période.

Perspectives

Comme indiqué précédemment, l'évolution au second semestre dépendra de la persistance de l'impact des mesures de distanciation physique sur l'activité commerciale et de l'évolution des marchés financiers impactant les commissions sur encours et le résultat financier.

Pour mémoire, à l'issue de la réunion de son Conseil d'administration du 24 juin dernier, le Groupe UFF a confirmé les orientations du plan stratégique « Moderniser & Croître », grâce à la solidité de son bilan et malgré les mesures d'ajustement prises à court terme.

Politique de dividendes

Le Conseil d'Administration a également décidé de maintenir la suspension de distribution de dividende annoncée le 9 avril 2020, au moins jusqu'à fin 2020. Cette décision fait suite à la nouvelle recommandation de la Banque Centrale Européenne et de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution du 28 juillet 2020 de maintenir la suspension, jusqu'au 1^{er} janvier 2021, des paiements de dividendes ou des engagements de verser des dividendes, pour tous les établissements européens de crédit et assimilés.

Pour mémoire, l'Assemblée générale du 9 juillet 2020 a décidé d'affecter le solde du dividende initialement décidé par le Conseil d'Administration du 27 février 2020, soit 3,00 € par action, au report à nouveau.

Autres informations

Les procédures d'examen limité d'audit sur les comptes consolidés ont été effectuées par les commissaires aux comptes. Le rapport financier semestriel sera déposé auprès de l'AMF et mis à la disposition du public sur le site internet de la société dans les délais réglementaires.

La présentation détaillée des résultats du 1^{er} semestre 2020 sera également disponible sur le site internet de l'UFF, rubrique « Actionnaires » (<http://www.uff.net/actionnaires-investisseurs/74>), le 31 juillet 2020.

En raison de l'intégration opérationnelle des activités du Groupe, les comptes individuels de la société sont difficilement interprétables isolément. Le résultat net social du 1^{er} semestre 2020 de l'Union Financière de France Banque se traduit par une perte de -1M€.

Le Groupe Aviva France, société mère de l'Union Financière de France Banque, est considéré comme « partie liée ». Les relations opérationnelles entre les sociétés du Groupe de l'Union Financière de France Banque et le Groupe Aviva France concernent l'activité d'assurance vie, la gestion financière de certains OPCVM, des opérations de placement et des prestations informatiques.

L'UFF en quelques mots

Créée en 1968, l'Union Financière de France est une banque spécialisée dans le conseil en gestion de patrimoine, qui offre des produits et services adaptés aux clients particuliers et aux entreprises. Sa gamme de produits, construite en architecture ouverte, comprend l'immobilier, les valeurs mobilières et l'assurance vie ainsi qu'un large éventail de produits destinés aux entreprises (plan d'épargne retraite, plan d'épargne salariale, gestion de liquidités à moyen terme, etc.).

L'Union Financière de France dispose d'un réseau dense présent partout en France et est composée de près de 1 300 salariés, dont plus de 900 dédiés au conseil. Au 30 juin 2020, l'Union Financière de France compte 198 000 clients, dont 178 000 particuliers et 20 000 entreprises.

 Union Financière de France Banque est cotée sur Euronext Paris Compartiment B
Code Euroclear 3454
Code ISIN FR0000034548.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez prendre contact avec :

UFF

Astrid de Bréon
Directrice Générale Déléguée
Tél : 01 40 69 65 17
astrid_de-breon@uff.net

UFF

Françoise Paumelle
Directrice de la Communication
Tél : 01 40 69 63 75
francoise_paumelle@uff.net

PLEAD

Etienne Dubanchet
Relations Presse
Tél : 06 62 70 09 43
etienne.dubanchet@plead.fr

Attestation des responsables

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité (ci-joint) présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 30 juillet 2020

Julien BRAMI
Directeur Général

Astrid DE BREON
Directrice Générale Déléguée

PricewaterhouseCoopers Audit
63 rue de Villiers
92200 Neuilly sur Seine

**CAILLIAU DEDOUIT ET
ASSOCIES**
19 rue Clément Marot
75008 Paris

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020)

Aux Actionnaires

Union Financière de France Banque
32 avenue d'Iena
75783 PARIS Cedex 16

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Union Financière de France Banque, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration le 30 juillet 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée à la COVID-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière

intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité établi le 30 juillet 2020 commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris, le 31 juillet 2020

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

CAILLIAU DEDOUT ET ASSOCIES

Anik Chaumartin

Laurent Brun